



COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

Un refus décevant pour Lavaltrie

Lavaltrie, le 8 juillet 2024 – C’est avec beaucoup de déception que la Ville de Lavaltrie a appris le refus d’aide financière du ministère de l’Éducation pour le projet d’aréna communautaire tant souhaité depuis de nombreuses années.

Remise en contexte

La Ville a déposé, en décembre 2023, une demande de subvention au Programme d’aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air (PAFIRSPA) du ministère de l’Éducation du Québec, pour la construction d’un aréna sur le territoire de Lavaltrie.

Le site convoité pour l’aménagement de cette infrastructure était celui du terrain municipal adjacent à l’école secondaire de la Rive. La Ville souhaitait ainsi favoriser les saines habitudes de vie et le développement de partenariats avec les organismes sportifs et les écoles de Lavaltrie, tout en encourageant la persévérance scolaire, notamment en proposant une offre en concentration sportive ou en sport-études.

Troisième refus de subvention

Au total, ces dernières années, ce sont trois projets distincts d’infrastructures sportives qui ont été déposés au gouvernement pour obtenir de l’aide financière. Chaque dépôt de projet nécessite énormément de temps et d’énergie de la part de l’administration municipale et de ses partenaires.

La Ville de Lavaltrie considère qu’elle avait mis toutes les chances de son côté lors de ce présent dépôt de projet. Elle demandait une contribution financière qui représentait seulement 45 % du montage financier, notamment grâce à la participation d’un partenaire majeur, soit l’entreprise *Devolutions inc.* qui avait signifié son intérêt d’investir une somme annuelle de 500 000 \$, sur une période de dix ans. La Ville de Lavaltrie tient d’ailleurs à réitérer ses sincères remerciements à cette généreuse entreprise lavaltoise.

« Le courriel de refus de subvention du gouvernement était assez simpliste, expliquant uniquement que le programme a reçu trop de projets pour l'aide financière disponible. Mais après trois refus d'aide financière, il nous apparaît clair que le gouvernement ne souhaite pas investir dans des infrastructures sportives à Lavaltrie. Nous nous demandons pourquoi et nous allons assurément aller chercher des réponses à nos questions. » a mentionné le maire de Lavaltrie, M. Christian Goulet, dans le cadre de l'assemblée publique du 8 juillet dernier.

Sans subvention la Ville de Lavaltrie n'a pas la capacité de payer une telle infrastructure. Une aide financière et du soutien de partenaires privés s'avèrent indispensables pour qu'un tel projet se concrétise sur son territoire. Lavaltrie considère que ce dernier aurait pourtant été d'une valeur inestimable pour l'éducation, la persévérance scolaire et les saines habitudes de vie.

– 30 –

Service des communications
Ville de Lavaltrie
communications@ville.lavaltrie.qc.ca
450 586-2921